

RÈGLES DU BABY-FOOT



Version loisir		Version compétition
	l'engagement	

L'engagement

La partie commence par un tirage au sort. L'engagement se fait aux demis avec balle en mouvement.

La partie commence par un tirage au sort. L'engagement se fait aux demis avec balle arrêtée.

La remise en jeu

Lors d'une sortie de la table de jeu, la balle est remise aux arrières du camp qui n'a pas eu la dernière possession de la balle. Une balle immobilisée entre deux barres est donnée aux arrières du camp où elle est immobilisée.

Une balle immobilisée entre les barres des demis est remise aux demis qui ont eu le précédent engagement.

Le « prêt »

Pour tout engagement ou remise en jeu, le joueur doit demander « prêt ? », et attendre que tous ses adversaires lui répondent « prêt ! ».

Les « pissettes »

Les tirs des ailiers avant droits sont interdits lorsque les défenseurs sont poussés à la butée extérieure.

Les tirs des ailiers sont autorisés.

Les « reprises »

En individuel, une balle engagée aux demis et contrôlée par les avants (balle déviée entre les deux joueurs, amortie derrière le joueur ou bloquée) ne peut pas être tirée immédiatement, sans attendre l'adversaire. De même pour une balle venant du bois adverse, le tir est assimilé à une reprise.

Les reprises sont autorisées en double et en simple.

Les « roulettes »

Les roulettes sont interdites.

Les roulettes sont autorisées à la condition que la barre n'effectue pas plus d'une rotation avant et après la frappe.

La « gamelle »

La gamelle ne marque pas mais permet d'enlever un point à l'adversaire. La balle est réengagée par les arrières du camp qui a encaissé la gamelle.

La gamelle vaut un point et le réengagement s'effectue aux demis.

Le changement de position

Les joueurs d'une équipe peuvent changer de position (avant/arrière) lors d'un engagement ou d'un temps mort.

Les « demis »

Les buts marqués des demis ne comptent pas mais le but suivant marqué par un camp ou l'autre compte double. Lors d'un dégagement des arrières, l'équipe adverse n'a pas le droit de bouger ses demis.

Les buts marqués des demis sont valables. Lors d'un dégagement des arrières, l'équipe adverse a le droit de bouger ses demis.

Les « râteaux » ou « sacs »

Lorsque les demis dévient la balle envoyée par les demis adverses et que les avants ne récupèrent pas la balle, la balle est rendue aux demis ayant effectué la passe.

Les « râteaux » ne sont pas sanctionnés.

Les interdits

- Mettre les mains dans le baby-foot en cours de jeu.
- Déplacer ou soulever la table du jeu.
- Tordre les barres.
- Toutes les gênes (chocs par les demis ou les arrières adverses sur les montants du baby lors d'un tir ou d'un contrôle, chocs des joueurs adverses directs, chocs violents, vibration du baby-foot, etc.).
- Toute tentative de distraction.